



Ballancourt - sur - Essonne

COMMISSION « VIE SCOLAIRE » COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 18 Octobre 2016

Se sont réunis à la Mairie, à 18h00 :

- MIONE Jacques, Maire,
- ROZAN Marie Alice, Adjointe au Maire,
- FRANCES Marc, Conseiller municipal,
- SORGIATI Delphine, Conseillère municipale,
- DUPASQUIER Maud, responsable du service Enfance,
- COTTEREAU Alex, coordinatrice Enfance,
- HOURDEAU Valérie, Directrice de l'Ecole Maternelle Saint-Martin,
- FONTAINE-JEANNEAU Christine, Directrice de l'Ecole Maternelle Croix Boissée,
- MOUGEOT Emmanuel, Directeur de l'Ecole Elémentaire Jules Ferry,
- LAROULANDIE Marie-Christine, Directrice de l'Ecole Elémentaire Saint Martin,
- BENARD Coralie, présidente FCPE, Ecole élémentaire Jules Ferry
- DOYON Béatrice, représentante RAPE, Ecole élémentaire Jules Ferry
- SERS Lise-Marie, représentante FCPE, Ecole élémentaire Jules Ferry,
- GILOPPE Lydia, représentante FCPE, Ecole élémentaire Saint Martin
- PEREIRA Ludivine, représentante FCPE, Ecole élémentaire Saint Martin
- VARANNE Dalila, représentante RAPE, Ecole élémentaire Jules Ferry
- NICOL Marc, représentant Parents Indépendants, Ecole élémentaire Saint Martin

Absent(e)s excusé(e)s :

- VERLYCK Catherine, Adjointe au Maire,
- VALERI Cristina, Conseillère municipale,
- GUILBON Jocelyne, Directrice de l'Ecole Maternelle Pasteur,
- SOUALEM Soraya, présidente RAPE, Ecole Jules Ferry,

Secrétaire de séance : Dupasquier Maud

1 – EFFECTIFS DE LA RENTREE 2016 – 2017. AU 05/09/16**Ecoles maternelles**

Année de naissance Ecoles	PS 2013	MS 2012	GS 2011	TOTAL
Croix Boissée	30	30	35	95
Pasteur	26	23	32	81
Saint Martin	37	24	43	104
Total	93	77	110	280

Malgré un projet de fermeture de classe à EMC, le comptage de rentrée a permis une réouverture.

11 classes accueillent les enfants de maternelle soit une moyenne générale de 25,45 élèves par classe. Soit :

EMC : moyenne de 24 élèves par classe,

EMP : moyenne de 27 élèves par classe,

EMS : moyenne de 26 élèves par classe.

A la rentrée de 2015, il y avait 279 enfants soit une augmentation de 0,3% en 2016. Cela s'explique par une forte augmentation de l'effectif des Petites sections.

Ecoles élémentaires

Niveaux Ecoles	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Jules Ferry	50	48	59	55	57	269
Saint Martin	53	50	55	53	57	268
Total	105	97	115	108	114	537

20 classes accueillent les enfants d'élémentaire soit une moyenne générale de 26,85 élèves par classe.

Soit une moyenne de

EPF : 26,9 élèves par classe

EPS : 26,8 élèves par classe

A la rentrée 2015, il y avait 524 enfants soit une augmentation de 2,48% en 2016.

L'effectif total est de 817 élèves cette rentrée contre 803 en 2015.

16 maternelles et 31 élémentaires de l'an dernier ont été radiés avant la rentrée 2016.

2 – EQUIPES PEDAGOGIQUES.➤ **Ecole élémentaire Jules Ferry : 10 classes**

CHAMPENOIS	Chloé	Enseignante	CP	25
LASSAIGNE	Stéphanie	Enseignante	CP	25
BRAVO	Vianina	Enseignante	CE1	24
MILLET	Béatrice	Enseignante	CE1	24
BONNAVENT	Isabelle	Enseignante	CE2	30
DUMOND	Sophie	Enseignante	CE2	29
ZAIA-BECU	Brigitte	Enseignante	CM1	28
VETTESE	Isabelle	Enseignante	CM1	27
DELAUNE	Michel	Enseignant	CM2	28
MOUGEOT	Emmanuel	Directeur	CM2	29
BRENDLE	Emmanuelle	½ décharge		

➤ **Ecole élémentaire Saint Martin : 10 classes**

CHAIGNEAU	Claire	Enseignante	CP	26
HENRIOT	Clothilde	Enseignante	CP	27
LUCAS	Julie	Enseignante	CE1	24
TANIGA	Edwige	½ temps		
DEVIF	Pascale	Enseignante	CE1	26
THIERY	Nadège	½ temps		
LAUNSTORFER	Fanny	Enseignante	CE2	27
LAROULANDIE	Marie-Christine	Directrice	CE2	28
LESAGE	Christelle	½ décharge		
BESSE	Valérie	Enseignante	CM1	27
PELAEZ-RATON	Isabelle	Enseignante	CM1	26
LUCET	Sophie	Enseignante	CM2	29
BESSIN	Fabienne	Enseignante	CM2	28
ROUSSEL	Lucile	¼ temps		

➤ **Ecole maternelle Croix Boissée : 4 classes**

FONTAINE- JEANNEAU	Christine	Directrice	PS 25	
DUFLOT	Jennifer	¼ décharge		
MONTUEL	Betty	Enseignante	PS MS	5 18
GOUFFRAN	Mireille	Enseignante	MS GS	12 10
GRONIER HENRY	Catherine Carole	Enseignante 1/4 temps	GS 25	

➤ **Ecole maternelle Pasteur : 3 classes**

GUILBON	Jocelyne	Directrice	PS 25	
BEFFY	Florence	Enseignante	MS GS	12 15
JUMENTIER	Julie	Enseignante	MS GS	11 17

➤ **Ecole maternelle Saint Martin : 4 classes**

HOURDEAU	Valérie	Directrice	PS 24	
HENRY	Carole	¼ décharge		
DELAITRE	Valérie	Enseignante	PS MS	13 12
CRETIENT	Véronique	Enseignante	MS GS	12 16
MOUGEOT	Delphine	Enseignante	GS 27	

3 – LES ACCUEILS PERISCOLAIRES SEPTEMBRE 2016

GARDERIES	matin		soir	
	Nombre d'enf.	Moy./J	Moy./Tps	Moy./Tps
Maternelle Croix Boissée	9,7	1h00 = 8,7 0h30 = 1	12,7	0h30 = 2,3 1h00 = 3,9 1h30 = 3,6 2h00 = 1,7 2h30 = 1,2
Maternelle Saint-Martin	8,9	1h30 = 1,3 1h00 = 2,9 0h30 = 4,7	16,7	0h30 = 5,3 1h00 = 4,2 1h30 = 4,2 2h00 = 2,3 2h30 = 0,7
Elémentaire Saint-Martin	23,4	1h30 = 3,6 1h00 = 12,4 0h30 = 7,4	33,2	0h30 = 9,3 1h00 = 9,4 1h30 = 7,8 2h00 = 4,4 2h30 = 2,3
Maternelle Pasteur	10,2	1h30 = 1,5 1h00 = 1,2 0h30 = 7,5	24,4	0h30 = 3,5 1h00 = 8,4 1h30 = 8,9 2h00 = 3,2 2h30 = 0,4
Elémentaire Jules Ferry	19,4	0h30 = 3,2 1h00 = 12,7 1h30 = 3,5	31,8	0h30 = 8,3 1h00 = 12,9 1h30 = 5,6 2h00 = 3,3 2h30 = 1,7

Les accueils périscolaires après l'étude, accueillent en moyenne 6,5 enfants à Ferry et 9,9 à St Martin.

Les accueils périscolaires du matin de la maternelle et l'élémentaire Saint-Martin sont regroupés sur l'élémentaire de 7 h 00 à 7 h 30, puis les maternelles réintègrent leur école. Le soir, ce sont les maternels qui, dès 18 h 30, rejoignent les élémentaires.

La commune embauche 28 agents d'animation dont 9 atsem (temps des NAP). Sur chaque école, trois animateurs sont permanents avec un référent.

Ils sont repérables facilement depuis cette année puisqu'ils portent des gilets oranges. Mme SERS demande s'il serait possible d'afficher un trombinoscope des animateurs avec leur prénom afin que les familles puissent mieux les reconnaître.

M Mougeot, directeur de l'école Jules Ferry, souligne le bon fonctionnement des échanges entre les animateurs et les équipes enseignantes.

Mme Laroulandie, directrice de l'école élémentaire Saint Martin, indique qu'un cahier de transmission est utilisé pour la passation des informations.

Transport scolaire :

74 dossiers de transport scolaire intra-muros.

- 5 enfants de la Croix Boissée
- 2 enfants de Pasteur
- 7 enfants de la maternelle Saint-Martin,
- 29 enfants de Jules Ferry
- 31 enfants d'élémentaire Saint-Martin

Les arrêtes les plus usités sont les Piverts, le Château, la Mairie et le Pont du Saussay.

Les enfants qui ne sont pas accueillis par leurs parents ou une autre personne autorisée à l'arrêt de bus sont pris en charge par la garderie (sauf dans le cas d'une autorisation parentale écrite permettant à l'enfant de faire seul le trajet jusqu'à son domicile)

Cette année, un important remaniement du trajet a été mis en place en collaboration avec le stif et la CCVE.

La société TRANSDEV remplace les cars bleus.

Le nombre de kilomètres parcourus a été réduit.

Des arrêts ont été supprimés afin d'éviter les problèmes de circulation et de sécurité : les Fours à chaux, Essonne, Croix Boissée (matin).

D'autres arrêts ont été créés ou remis en fonctionnement pour répondre aux demandes des familles ballancourtoises : les piverts, les pierreux, les primevères, la station.

Le règlement de la prestation s'est fait directement au stif. Sur présentation de l'attestation de paiement et d'un RIB, la commune effectue le remboursement de la prise en charge de 94€ par enfant.

Etude surveillée.

Les études mises en place sur la commune sont des études surveillées et non dirigées mais chaque intervenant contrôle au mieux que le travail ou au moins une partie soit réalisé.

Les effectifs du mois de septembre sont en moyenne de :

- 28,6 enfants sur chacune des 2 salles d'étude de l'école élémentaire Jules Ferry, surveillées par des enseignants de l'école (lundi-jeudi), des agents communaux (mardi-vendredi) de 16 h 30 à 18 h 00.
- 33,8 enfants sont présents sur 2 salles d'étude de l'école élémentaire Saint Martin, surveillées par des agents communaux de 16 h 30 à 18 h 00.

Restaurant scolaire.

Les effectifs moyens représentent environ 78,46 % des enfants inscrits sur Ballancourt soit une moyenne de 641 élèves par jour soit 3,18 points de plus que 2015.

Les effectifs sur septembre 2016 :

EMC en moyenne 67,25 enfants
 EMP en moyenne 61 enfants
 EMS en moyenne 77,5 enfants
 EPF en moyenne 222,5 enfants
 EPS en moyenne 212,75 enfants

Les encadrements sont prévus au nombre de 1 adulte pour 10 enfants de maternelle et 1 pour 50 en élémentaire.

Le nombre d'encadrants est privilégié à l'école maternelle Pasteur du fait de la traversée de la rue des Ecoles.

Afin d'améliorer la qualité d'accueil des enfants, de plus en plus nombreux à la cantine, il est demandé aux enseignants d'être vigilants sur les horaires de sortie afin que l'accès en restauration des premiers services élémentaires commence avant 11h45.

Il est également nécessaire que l'organisation des soutiens soit constante et que les sorties scolaires soient annoncées. Diverses modifications de dernières minutes engendrent des perturbations dans la gestion des élèves à la restauration.

NAP septembre 2015/2016

Moy/jr	ELEMENTAIRES			MATERNELLES				
	EPF	EPS	% effectif total	EMC	EMS	EMP	Totaux	% effectif total
Réel sept 2015	215	180	75.3	55	52	58	165	59.1
Réel sept 2016	207	210	77,65	47,75	73,5	55,5	176,75	63,1
% écart	-3,72	+16,66		-13,2	+41,3	-4,31	+7,12	

L'écart entre les présences réelles et les réservations reste important :

- EMC : - 10 enfants en moyenne
- EMP : - 9 enfants en moyenne
- EMS : - 3,25 enfants en moyenne
- EPS : - 5,5 enfants en moyenne
- EPF : - 9,5 enfants en moyenne

Les groupes des NAP vont être rééquilibrés pour la rentrée de novembre car certains groupes atteignaient 20 enfants.

Les représentants de parents élus indiquent que les enfants apprécient les activités et veulent y rester.

Mercredi septembre 2016

Lors des activités du après-midi, le taux d'encadrement est de 1 pour 14 en maternelle et 1 pour 18 en élémentaire.

Un algéco a été installé cette année afin de répondre à l'augmentation des effectifs. Celui-ci est également utilisé lors des NAP.

Effectifs restauration

	M7	M14	M21	M28
élémentaire	172	177	166	167
maternelle	68	67	70	63
TOTAUX	240	244	236	230

Soit une moyenne de 237,5 enfants contre 217,8 en 2015.

Effectifs ALSH

	M7	M14	M21	M28
élémentaire	99	106	98	97
maternelle	49	43	48	42
TOTAUX	148	149	146	139

Soit une moyenne de 145,5 enfants contre 129 en 2015.

Il est constaté une hausse des fréquentations des temps périscolaires. Mme Laroulandie souligne qu'une augmentation de la fatigue et de la violence des élèves s'en fait ressentir.

Protocole d'accueil individualisé

En cette rentrée, nous dénombrons 37 PAI liés à de l'asthme ou autre trouble de santé, et 6 PAI nécessitant la mise en place d'un panier repas.

Nous rappelons que **tous** les PAI (Projet d'Accueil Individualisé) doivent être signé du Maire qui a pour mission d'avertir ses services dans lesquels les enfants pourraient être accueillis.

La mairie doit être informée des PAI pour raison d'allergies ou d'intolérances alimentaires avant la rentrée (si possible en juin).

Les intolérances ou les allergies alimentaires n'impliquent pas toutes automatiquement un panier repas. Il suffit parfois d'une simple éviction alimentaire (comme pour le kiwi ou la fraise).

Cependant certaines entraînant l'éviction d'un nombre trop important de composants du menu, la mise en place d'un panier repas est nécessaire pour éviter une insuffisance d'apport énergétique.

La commune n'est pas en mesure de proposer des aliments de substitution pour chaque trouble alimentaire et ne peut donc pas prendre de risque face à la santé d'un élève.

Il est rappelé que le panier repas et le goûter doivent être transmis dans une glacière avec des pains de glace afin de respecter la chaîne du froid.

Les PAI établis pour d'autres raisons médicales (asthme, maladie chronique...) doivent être établis avant la fin du mois de septembre.

Les médicaments doivent être remis aux écoles et à l'accueil de loisirs dans un petit sac en vérifiant les dates de péremption.

4 – CLASSE DE NEIGE 2016 / 2017

Les élèves de CM1 de l'école élémentaire Saint Martin vont partir en classe de neige du 13 au 20 janvier à Vars Sainte Marie.

Le montant global de l'organisation de la classe de neige, y compris le transport, s'élève à 41 955,20€. Ce montant est susceptible d'être modifié en fonction du coût du transport.

Sur la base de 52 enfants au départ (effectif au 18/10), le coût par enfant est de 806,83 €.

Le montant maximum par enfant s'élèvera à 500,23€ en fonction du quotient familial 2016 payable en plusieurs fois.

Un montant minimal de participation par enfant s'élèvera à 80,68€ pour les familles à quotient bas.

Pour les familles résidant à l'extérieur de la commune, le montant net est exigé soit 806,83€.

Il est demandé aux enseignantes de bien prévenir en amont les familles des dépenses à prévoir.

La classe de neige ne sera pas reconduite l'an prochain pour les raisons suivantes :

- La participation familiale élevée
- Le coût pour la commune qui augmente chaque année
- La classe de neige ne concerne qu'une cinquantaine d'enfants de la commune. Cette somme pourrait servir à des projets impliquant un nombre beaucoup plus important d'enfants.
- La piscine de Mennechy allant rouvrir ses portes d'ici 2019, la commune doit prévoir une enveloppe budgétaire pour les cours et le transport des élèves.

5 – GROS TRAVAUX OU ACHAT 2016

Maternelle Croix Boissée :

- Peinture de la classe des petits et du vestibule
- Peinture du dortoir
- Achat d'un vidéoprojecteur
- Achat de 2 tableaux blancs magnétiques

Maternelle Pasteur :

- Remplacement de jeux extérieurs
- Achat d'un vidéoprojecteur
- Achat d'un enregistreur numérique
- Achat d'un four multifonction pyrolyse
- Peinture de la salle des atsem (vacances Toussaint)

Maternelle Saint Martin :

- Installation de stores occultants à l'extérieur de la classe orange
- Achat d'un tableau blanc magnétique
- Achat d'une chaise informatique
- Achat d'un bureau avec caisson

Elémentaire Jules Ferry:

- Installation de thermostatique au RDC (réguler la température dans les classes)
- Agrandissement de l'entrée de l'école avec marquage au sol
- Achat de visualiseurs
- Achat d'un réfrigérateur
- Achat de 12 chaises pour la salle des maîtres

Elémentaire Saint Martin :

- Changement du carrelage dans les couloirs du RDC
- Installation d'un marquage au sol à l'entrée
- Achat de 10 chaises pour la salle informatique
- Achat de tables et de chaises complémentaires
- Peinture de la classe de Mme Devif (vacances hiver 2017)

Pour rappel, toutes les demandes de travaux ou interventions même urgentes dans les écoles doivent être envoyées **par mail** au service Enfance.

Les demandes d'intervention pour les petites vacances sont à transmettre au moins 15 jours avant le début de vacances (dans le tableau fourni par le service Enfance)

6 – SECURITE DES ETABLISSEMENTS

Cette rentrée est marquée par la mise en place d'importants dispositifs de sécurité à la demande de la préfecture et du ministère de l'Education Nationale.

Toutes les écoles doivent suivre un protocole strict, mettre à jour leur PPMS et effectuer des exercices « attentat-intrusion ».

Plus aucun adulte n'est autorisé à rentrer dans les locaux et les cours librement. Les attroupements devant les écoles doivent être évités.

La commune a mis en place un document récapitulatif tous les dispositifs « sécurité » pour chaque structure. Elle a également effectué quelques aménagements notamment devant les écoles élémentaires.

Les exercices PPMS attentat/intrusion se sont déroulés dans chaque école entre le 11 et le 18/10 en compagnie de la gendarmerie de Ballancourt.

Les structures des écoles (4 sur 5) font que le sifflet simple ou la corne de brume ne sont pas des signaux suffisamment porteurs pour être entendus par tous. Un autre système de signal est en cours d'étude.

Des clés uniques pour toutes les fermetures extérieures ont été installées.

Des visiophones ont été mis en place à chaque portail.

Les films occultants sur les parties vitrées encore non pourvues ne sont pas une volonté du Maire. Il estime que nous ne devons pas enfermer les élèves comme dans des camps. Nous devons être vigilants mais ne pas créer de situation anxiogène. De plus, cela ferait perdre beaucoup de luminosité.

La mise en place de palissade extérieure est également rejeté pour les mêmes arguments.

Le Maire indique que, lors de la réunion avec la Préfète, ce jour, celle-ci souhaiterait que le prochain exercice ait lieu lors d'un moment de récréation ou d'activité extérieure.

Les représentants de parents élus souhaitent savoir s'il est normal qu'un enfant en retard soit refusé. Les directeurs d'école précisent que les portails sont ouverts de 8h20 à 8h35, voire 8h40 pour les maternelles. Il peut arriver d'être en retard exceptionnellement mais il est constaté une certaine régularité pour certaines familles. Dans ce dernier cas, l'accès à l'école peut être refusé.

Il y a cependant le problème des enfants seuls arrivant en retard. Les enseignants ne les voient pas forcément arriver et les enfants ne sonnent pas.

Alex indique que l'agent de circulation reste jusqu'à 8h40 ou 11h40 ou 16h40. Il peut donc veiller à ce que des enfants ne soient pas seuls devant le portail.

7 – QUELQUES DATES A RETENIR

Commémoration du 11 novembre

Pour les enfants du CE2 au CM2 de l'école Saint Martin et les CM2 de Jules Ferry.

Les chants prévus :

- La marseillaise
- La chanson de Craonne

Salon des Arts

Chaque école s'inscrit sur le planning du salon.

Marché de Noël 2016 :

Tous les enfants du CP au CE2 de Jules Ferry sont invités à venir chanter dès 18h45 sur la place de l'église le vendredi 9 décembre.

Les enseignants doivent nous indiquer leurs participations dès que possible.

Un chocolat chaud ou un vin chaud seront offerts aux familles après les chants.

Spectacles de Noël 2016 :

- Jeudi 15 décembre 2016 à 10h « Rose au bois dormant » de la compagnie La Belle Affaire pour les élémentaires
- Vendredi 16 décembre 2016 à 10h « Alice aux pays des Merveilles » de la compagnie Debout les rêves pour les maternelles

Un transport en cars des enfants des écoles maternelles Saint Martin est en cours de réservation.

Un goûter de Noël sera organisé dans chaque école le vendredi 16 décembre 2016.

Cross 2016:

Les dates suivantes avaient été fixées :

- Mardi 4 octobre : écoles élémentaires
- Mercredi 5 octobre: écoles maternelles

Lieu : Parc Imbert pour les maternelles et les élémentaires

Les représentants de parents élus relèvent le problème de sécurité et d'encadrement au Parc Imbert.

Mme Laroulandie souligne le manque d'engagement des parents dans l'accompagnement. Les parents se défendent en indiquant que les dates ont été données très tardivement.

Ils proposent également de faire le cross une année sur deux au stade.

Fête des écoles : SAMEDI 24 juin 2017

Cette année, le spectacle sera proposé par l'école maternelle Croix Boissée.

Il est demandé aux représentants de parents de motiver les familles afin d'avoir de nouveaux bénévoles.

Autres manifestations 2017

- Concert de l'Opéra de Massy en janvier 2017 à Salvi
- Les hivernales sur le thème de Molière en janvier et mars 2017

Prochains conseils d'écoles :

	1 ^{ER} TRIMESTRE	2 ^{EME} TRIMESTRE	3 ^{EME} TRIMESTRE
EMC	08/11/2016	En attente	En attente
EMP	18/11/2016	En attente	En attente
EMS	17/10/2016	14/03/2017	20/06/2017
EPF	03/11/2015	23/02/2017	15/06/2017
EPS	04/11/2016	10/03/2017	16/06/2017

8 – DIVERS.

Préparation budgétaire 2017

Les demandes de « gros travaux », de « gros matériels » et de projets pédagogiques sont à rendre au plus tard le vendredi 14 octobre 2016 par chaque école.

Cours de portugais

Les cours auront lieu le mercredi après-midi comme l'an dernier, une session à 13h30 et une à 15h. Une trentaine d'enfants sont concernés.

La professeure, Mme SANTOS CAETANO, récupérera les enfants ballancourtois dans l'enceinte de l'école Jules Ferry sortant de la cantine et ceux non ballancourtois arrivant de l'extérieur.

Les enfants suivants le cours de portugais ne peuvent pas réintégrer l'accueil de loisirs ensuite.

Portail Familles

Mme SERS indique que des familles rencontrent des dysfonctionnements avec le portail famille, essentiellement des inscriptions erronées et facturées.

Il est rappelé le protocole à suivre sur le portail famille et la procédure de traitement des données par le service Enfance.

Les familles ont toujours la possibilité d'effectuer leurs inscriptions par mail ou par téléphone. Cependant, il est dommage qu'un tel outil ne soit pas utilisé d'autant que plus de la moitié des familles ballancourtoises s'y connectent régulièrement sans problème.

Inscriptions vacances scolaires

Mme SERS demande si l'accueil de loisirs ou le service enfance contacte la famille d'un enfant qui serait constaté absent.

Etant donné que les enfants doivent être accompagnés par un parent, la commune n'a pas à s'inquiéter de l'absence d'un enfant. Cette dernière est forcément à la connaissance des parents.

Mme SERS demande si, lors du constat d'une absence, une famille en attente est contactée.

Cette procédure n'est pas appliquée car les familles ont généralement trouvé un autre système de garde.

Séance levée à 20 h 00.

**Le Maire,
Jacques MIONE**